



Les agences régionales étaient réunies aux BIS, en janvier, pour dresser un bilan de leur dispositifs de coopération

JULIEN PEBREL

Agences régionales : fin d'un modèle ?

La disparition annoncée de Culture O Centre fin 2016 est un coup de tonnerre. Les interfaces de dialogue entre élus et milieu culturel n'ont-elles plus lieu d'être ?

Soudain l'agence Culture O Centre n'existe plus. Un communiqué et voici des années d'expériences de terrain passées par pertes et profits. » C'est ainsi que commence le communiqué de l'Observatoire des politiques culturelles suite à l'annonce de la Région Centre-Val de Loire de sa décision aussi soudaine que brutale de mettre un terme aux activités de l'agence Culture O Centre d'ici au 31 décembre 2016.

Le coup était rude. Quelques semaines plus tôt, son directeur, Jean Vinet témoignait aux côtés de ces collègues dans le cadre de la Charte d'aide à la diffusion, dispositif de soutien à la circulation des spectacles. Réunis aux BIS, pour présenter les dispositifs expérimentés depuis quelques années, l'ONDA, l'Arcadi, l'ODIA Normandie, l'OARA, Réseau en scène Languedoc-Roussillon et Spectacle Vivant en Bretagne ont aussitôt réagi dans un commu-

niqué commun. Il est vrai qu'avec Culture O Centre s'était construit depuis une dizaine d'années sur les bases jetées par l'Adatec (Agence développement activités touristiques culturelles), un modèle du genre, l'une des toutes premières agences culturelles régionales bâties lors de l'émergence des Régions, à compter de 1986 et de la loi de décentralisation qui les avait instituées. Depuis quelques années, les agences ferment au niveau régio-

nal. L'éphémère Spectacle vivant en Picardie, Domaine Musiques, mais aussi l'Orcca après 25 ans d'existence ont disparu de l'échiquier des régions, le plus souvent sans réelle concertation.

Logique comptable

Professeur de sociologie politique à l'Université Paris Ouest - Nanterre, Emmanuel Wallon s'interroge de cette évolution : «Cela relève d'une approche comptable propre à ces nouveaux exécutifs régionaux, constate-t-il. Ils pensent ainsi faire des économies de structures et de personnel mais aussi renforcer l'ancrage politique du secteur culturel et bénéficier de ses atouts de communication. Nombre de Départements ont déjà été touchés par ce mouvement qui, sans détruire les missions, internalise les services et assure donc un contrôle plus politique des actions. C'est un leurre de penser qu'une administration, en régie directe, dispose de la même capacité d'innovation et de la même réactivité qu'une agence constituée sous la forme d'une association ou d'un EPCC.» En région Centre-Val de Loire, justifie Emmanuel Porcher, directeur général délégué culture éducation et sports du conseil régional, «le budget de la Région est affecté à hauteur de 30 M€ cette année, ce qui implique des redéploiements. Le président de Région, François Bonneau, a certes demandé à ce que le budget culture soit maintenu, mais la section investissement augmente du fait des contractualisations. Des économies doivent donc être réalisées sur la section de fonctionnement.» Culture O Centre est financé par la seule Région, avec une dotation de 2,1 millions sur un budget de 2,3 millions.

Dans leur communiqué commun, les six agences régionales et l'ONDA insistent sur leur «capacité collective à combiner apports en ressources (conseil stratégique, aide à la structuration, insertion dans les réseaux) et intervention financière directe, pour optimiser l'articulation production/diffusion, améliorer la circulation des artistes



MARIE-PIERRE MONNET

Emmanuel Wallon, professeur de sociologie politique à l'Université Paris Ouest - Nanterre

«En supprimant une agence, et même en réintégrant son personnel aux services de la Région, on limite aussi la capacité d'intervention de ces équipes, souvent constituées par des professionnels aguerris de l'action culturelle, voire même des artistes.»

et des œuvres, encourager les prises de risque des programmeurs et permettre que soit présentée aux publics une plus grande diversité de spectacles». Ils rappellent aussi que l'Inspection générale du ministère de la Culture, dans un rapport publié en 2012, concluait que «ces structures associées apportent une plus-value incontestable au secteur [...] et ont imprimé leur marque, leur savoir-faire et leur spécificité». À l'heure de la recomposition des territoires, où l'animation des politiques est plus que jamais nécessaire pour leur conserver leur compétitivité, leur capacité d'innovation et leurs facultés de coopération, le timing semble plutôt mal venu.

Appauvrissement des idées

Le modèle initial, celui d'une interface de dialogue entre le politique et le milieu artistique a-t-il vécu ? Aux agences, structures opérationnelles sur les territoires, les élus semblent désormais préférer les instances de concertation à l'image de la CRCC (Conférence régionale consultative de la culture) en Pays de la Loire ou du Parlement régional de la culture initié en Champagne-Ardenne quelques semaines avant la disparition de cette région administrative. «En supprimant une agence, et même en réintégrant son personnel aux services de la Région, on limite aussi la capacité d'intervention de ces équipes, souvent constituées par des professionnels aguerris de l'action culturelle, voire

même des artistes, constate Emmanuel Wallon. Leur liberté d'intervention a aussi un prix, les élus imaginant parfois que ces agences sont au plus près des artistes mais, sans doute à tort, plus éloignées de la commande politique.»

Autrefois concurrentielles des opérateurs culturels sur les territoires, parfois trop hégémoniques, les agences avaient su gommer leur principaux défauts en adaptant en permanence modèles et référentiels. Plus souples qu'un service culturel régional, elles sont pourtant des outils d'intervention décisifs sur certains territoires, en soutien à des expérimentations, de projets pilotes, des aventures qui ne pourraient voir le jour sans leur capacité à fédérer autour d'elles. «La Région Centre-Val de Loire est un territoire très étendu, regroupant sept départements, signale Emmanuel Wallon. Il risque donc de manquer un espace où confronter les expériences professionnelles et en capacité d'offrir des services utiles aux opérateurs vite isolés sur un si vaste territoire.» Pourtant, poursuit le politologue, «la chance de cette région est justement de ne pas être écrasée par une métropole. Culture O Centre avait su s'appuyer sur les villes moyennes, parfois les bourgs, qui constituent le tissu de ce territoire. La conséquence de ce choix politique sera l'appauvrissement dans l'élaboration d'idées, d'innovation et, à terme, le rétrécissement des budgets dédiés à la culture.»

CYRILLE PLANSON

Itinéraires Bis menacée

Association de développement culturel et artistique des Côtes-d'Armor (22), Itinéraires Bis remplit une mission de soutien à la création, à la diffusion et à la démocratisation culturelle. Le président du conseil départemental des Côtes-d'Armor, Alain Cadec, a annoncé lors du débat d'orientation budgétaire début février le désengagement du conseil départemental d'Itinéraires Bis (19 salariés). Le Département est pourtant le principal financeur, à hauteur de 88% du budget global, soit 1,7 M€. Si l'exécutif départemental a exclu «une sortie sèche et brutale», l'inquiétude grandit. Le Département souhaite, en effet, réaliser d'importantes économies sur ses crédits de fonctionnement (16 M€ en 2016). Un Collectif Côtes d'Art Mort s'est constitué, réunissant plus de 2 000 sympathisants sur Facebook. 95 communes du département ont bénéficié en 2014 des initiatives développées par Itinéraires Bis. ■